

Les co ts  conomiques de la production de raisins en Agriculture Biologique

Synth se de la conf rence donn e sur le salon SITEVI, le 27 novembre 2019

Par **Anne Claire DUREL**, Conseill re d'entreprise au Cerfrance Gard

L'agriculture biologique, et plus particuli rement la viticulture biologique, est en pleine expansion ces derni res ann es. Les surfaces viticoles en AB en Occitanie en 2017 repr sentent 28.300 ha (*source : m mento de la statistique agricole – Agreste – r gion Occitanie – Edition 2109*), soit 11% des surfaces viticoles de l'Occitanie, 7% des surfaces en AB de l'Occitanie et surtout 36,4 % des surfaces viticoles en AB fran aises.

En 2017, le volume total de vins biologiques fran ais mis en march  repr sente 2,21 millions d'hectolitres, produits   25% par la coop ration et 75% par des vigneronn ind pendants. 0,96 millions d'hectolitres, soit 43%, ont  t  vendus   l'export (*source : enqu te AND-I pour l'Agence Bio*).

LES COUTS DE PRODUCTION

Sur la base de donn es issues de la comptabilit  de nos clients crois es avec les itin raires techniques d finis «   dire d'expert », nous avons  tabli des r f rences  conomiques sur les co ts de production des principales cultures de notre secteur, et en particulier ceux de la production de raisins en Agriculture Biologique.

Les  carts de co ts avec la production du raisin en conventionnel s'articulent principalement autour de 3 facteurs :

- Le co t des intrants (engrais, produits phytosanitaires, d sherbants, GNR)
- Le co t du mat riel (acquisition et entretien des outils du travail du sol type interceps)
- Le co t de la main d' uvre (travail du sol)

Le surco t   l'hectare est globalement  valu    1.000  /ha.

La question essentielle de l' volution du rendement, avant et apr s conversion, a  galement  t   tudi e. On constate par exemple que les rendements en AB sont inf rieurs   ceux en conventionnel d'environ 20% en 2017 et 2018 sur les IGP d'assemblage et sur l'AOP Corbi res. Cependant, il est difficile d'en conclure qu'une conversion en AB est   l'origine d'une baisse de rendements si forte. D'autres facteurs ont pu interf rer.

LE COUT DE LA CONVERSION

Il est important d'anticiper le coût de la conversion. Ce coût intègre 3 variables :

- Le surcoût des charges à l'hectare que nous avons évalué à 1.000 €/ha et dont on peut déduire 350 €/ha d'aide à la conversion. Durant les 3 années que durent la conversion, le surcoût total est ainsi de près de 2.000 €/ha.
- La baisse de rendement qui peut atteindre 20%
- Le fait que durant cette période, le vin n'est pas considéré comme « bio » et est donc vendu sur le marché du conventionnel.

A l'échelle d'une exploitation, cela représente un besoin en fonds de roulement élevé. Il est indispensable d'en prévoir le financement.

A noter que certains acheteurs surpaient le conventionnel en cours de conversion. Sudvinbio a, par ailleurs, lancé un nouveau logo « en conversion vers l'Agriculture biologique ».

LE POINT D'EQUILIBRE ECONOMIQUE

L'étude des coûts permet de définir l'écart minimum à atteindre entre les cours des vins conventionnels et ceux produits en agriculture biologique pour obtenir l'équilibre économique.

Pour l'IGP Oc Rouge, sur une base de 20% de baisse de rendement, pour un rendement initial de 80 Hl/ha, en prenant en compte le coût de la conversion que l'on amortit sur 5 ans, il faut un écart de l'ordre de 40 €/Hl entre les mercuriales AB et conventionnel pour obtenir le même résultat économique. A 65 Hl/Ha, il faut un écart de 46 €/Hl. Dans les années 2013-2017, l'écart variait entre 25 et 40 €/Hl, rendant le schéma économique fragile. Depuis fin 2017, l'écart s'est accru et atteint actuellement entre 70 à 80 €/Hl. Sur ces bases, la filière AB est économiquement viable.

Pour les Côtes du Rhône générique, sur une base de 20% de baisse de rendement pour un rendement initial de 50 Hl/ha, avec l'amortissement du coût de la conversion sur 5 ans, il faut un écart de l'ordre de 65 €/Hl entre les mercuriales AB et conventionnel pour obtenir le même résultat économique. A 35 Hl/Ha, il faut un écart de plus de 65 €/hl. Jusqu'à fin 2018, l'écart était inférieur à 40 €/Ha, rendant la filière peu rentable. On a d'ailleurs pu observer des déconversions. Depuis fin 2018, l'écart s'est accru et atteint actuellement de l'ordre de 70 €/Hl. Sur ces bases, la filière AB est tout juste économiquement viable.

EN CONCLUSION

Actuellement, le marché des vins bio est favorable : l'écart des mercuriales rend la filière économiquement intéressante. Les équilibres économiques sont néanmoins fragiles, d'autant plus que, dans une démarche de conversion, il faut également prendre la mesure d'autres contraintes, en particulier agronomiques et techniques.